

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 35– 10 décembre 2003

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 33, Fax : 01 44 62 12 34 Site de la Marche mondiale : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000>. Bientôt un site européen avec une page France

1 - Une immigration féminine....

2 - Une loi contre le port du voile

3 – « Les féministes se dévoilent »

4 - Appel des femmes à Monsieur Jacques Chirac, président de la République , paru dans Le Monde du 9 décembre

5 - Solidarité avec Radhia Nasraoui

6 - Invitation au débat : La laïcité et les Autres

7 - Sérénade Chafik : Répudiation, Femme et mère en Égypte

8 - N° 35 Les Cahiers du Genre – La violence, les mots, le corps

1 - Une immigration féminine....

Extrait de la contribution au séminaire sur « Les femmes migrantes » lors du FSE

Par Claudine Blasco (Attac France, commission Femmes, Genre et Mondialisation)

Les études et recherches concernant les migrantes, ont l'habitude de ne traiter que des oppressions subies par ces femmes, basées sur l'ethnicité, la classe et le genre. Leurs apports, leurs capacités, leurs compétences, leur courage et leur résistance sont trop souvent occultés, de telle sorte que se développe cette fausse image de la migrante : un être faible, victime soumise, de niveau scolaire peu élevé et en marge de la société...

Pourtant, les migrantes et leurs descendantes luttent au jour le jour, au sein de leur famille, de leur communauté ou de leur quartier ; elles sont de plus en plus actives et engagées. Elles prennent la parole dans les assemblées, pour revendiquer leur identité, la justice, l'égalité et la citoyenneté. Plus résistantes que soumises, elles veulent être des citoyennes à part entière dans leur pays d'accueil comme dans leur pays d'origine.

Une immigration féminine....

Aujourd'hui, les migrants viennent essentiellement des pays en guerre et, ou pauvres, et les femmes migrantes sont de plus en plus nombreuses et pourtant invisibilisées.

Dans le monde, d'après le rapport 2002 des Nations Unies sur la population, le nombre de migrants dans le monde a atteint 175 millions (3 % de la population mondiale) ; le nombre des migrants a plus que doublé depuis 1975, la plupart d'entre eux vivent en Europe (56 millions), en Asie (50 millions) et en Amérique du Nord (41 millions). Or pratiquement un immigrant sur deux en Europe et dans le monde (47 %) est une femme, en France 6,9%

Qui sont-elles ?

En France et au Portugal, on trouve essentiellement des femmes d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne ; en Espagne, ce sont surtout des nord-africaines, des latinoaméricaines et des philippines ; au Royaume-Uni et au Danemark, ce sont les femmes asiatiques qui sont les plus nombreuses. En Europe d'une façon générale, parmi les migrantes venant de pays extérieurs à l'Europe, les Turques sont les plus nombreuses, suivies des nordafricaines (Algériennes, Marocaines, Tunisiennes). C'est dans 3 pays, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni que 78 % des migrantes non européennes habitent. Il y a noté que les migrations sont essentiellement féminines vers l'Islande et le Royaume-Uni, (venant d'Inde, de Pologne, de l'Europe de l'Est, des Philippines).

Aujourd'hui, on remarque une nouvelle vague de migrantes venant de l'ex-Urss et de l'ex- Yougoslavie. Elle a apporté une main d'œuvre très qualifiée et peu chère en Europe de l'Ouest, mais aussi alimenté la traite des femmes... En fait, le nombre des femmes migrantes suit l'augmentation de la pauvreté dans le monde.

Dans l'union européenne, le nombre des femmes et des hommes migrants a progressé régulièrement au cours des 30 dernières années (1), correspondant au début de la mondialisation financière néolibérale et à l'augmentation du fossé séparant les pays pauvres des pays riches. Sachant que les femmes représentent 70 % des pauvres de notre planète, ce sont elles qui ont le plus de raison de chercher un ailleurs meilleur.

Les nouvelles politiques de concurrence, de privatisation et de libéralisation des échanges se répercutent en premier sur la population féminine. Les femmes travaillent plus longtemps, gagnent moins, n'ont plus accès à

la formation, au crédit. Au sein de leurs familles, elles compensent les déficits de services publics. Tout cela ne peut que les inciter encore plus à migrer pour résister aux conditions de vie qu'un tel modèle de société leur promet.

L'évolution des raisons du départ

La femme migrante actuelle quitte son pays, afin d'améliorer sa situation économique et sociale, à son propre compte, et non plus pour rejoindre son mari. Ces migrantes sont souvent célibataires, donnent priorité à leur carrière et ne fondent une famille qu'après leur installation dans le pays d'accueil. Parmi elles, de plus en plus, se trouvent des médecins, des professeurs, des chercheuses, des étudiantes qui veulent poursuivre leurs études, des femmes très qualifiées en quête d'un travail à la hauteur de leurs compétences et qui ne trouvent à leur arrivée que des emplois de domesticité ou de services, peu rémunérés et peu valorisants.

Par exemple, 40 % des immigrantes en Suède, venant de l'Europe du sud et de l'Est ont suivi une formation ou acquis des qualifications dans leur pays d'origine, que l'on n'a jamais valorisé dans le pays d'accueil. Malheureusement, les femmes migrantes en France ou en Angleterre par exemple, qui ont un bagage culturel, universitaire ou une expérience professionnelle importante, ne se voient proposer que des emplois sous-payés dans la restauration et l'entretien.(2). Nous nous privons ainsi d'une main d'œuvre hautement qualifiée, et nous désespérons ces femmes de valeur...

Des femmes migrantes invisibilisées...

En France, ces femmes sont invisibles cachées par le stéréotype de l'immigré : homme, nordafricain, peu qualifié, employé du bâtiment ou de l'industrie. L'invisibilité des femmes migrantes est due à 3 raisons :

- Les travailleurs migrants des années 50 et 60 arrivaient seuls, sans leur famille.
- Les femmes étaient peu présentes dans l'espace public,
- Elles travaillaient majoritairement dans le secteur informel, donc non déclaré ou en tant qu'employées de maison. Elles sont perçues comme un bagage inoffensif et silencieux du travailleur immigré, peu nombreuses et recluses au foyer. Elles sont moins inquiétantes pour l'opinion publique, car sensées calmer l'agressivité des maris et les stabiliser : le travailleur immigré rentrerait le soir auprès de sa femme au lieu de traîner dehors. Aujourd'hui leur image oscille de la musulmane voilée, manipulée par les " grands frères " intégristes, à la " beurette " qui cherche à s'émanciper, cachant le très grand nombre des femmes immigrées venant d'Europe (Sud et Est) (les plus nombreuses), d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine.

Leur représentation dans la sphère publique décisionnelle (représentation parlementaire ou dans les instances publiques ou les directions de grandes entreprises) est quasi inexistante, anecdotique ou sert souvent d'exception à la règle ou de note exotique. Beaucoup de partis politiques cherchent à ajouter dans leurs listes pour les élections locales ou européennes, au moins une femme immigrée, comme une " prime à la féminité ethnique ", mythe selon lequel l'intégration à la française passerait d'abord par les femmes.

Cependant les partis ne laissent aucune liberté d'expression à ces élues. A ce jour, aucune élue députée, aucune sénatrice, aucune conseillère régionale ou générale, n'est une femme issue de l'immigration ; il y a seulement une secrétaire d'état, quelques conseillères techniques dans les ministères, 78 élues conseillères municipales de villes de plus de 50 000 habitants, dont 5 à Marseille.

Au sein de l'entreprise, parmi les femmes diplômées de 5 ans d'études supérieures ou plus, aucune femme issue de l'immigration, n'a obtenu de poste de cadre, contre 38 % chez l'ensemble des femmes et 47 % chez les hommes. (chiffres INSEE, rapport FASILD) Pourtant, l'apport financier des femmes migrantes est essentiel pour leur pays d'origine.

Plus de la moitié des femmes immigrées en France, travaillent aujourd'hui. Mais pour les migrantes, - faut-il ici rappeler que les conditions de travail et de rémunération des femmes en général sont pratiquement toujours inférieures à celles des hommes ?- leur salaire est inférieur même aux salaires des femmes autochtones. Cela a amené les femmes migrantes, (plus que les natives de leur pays d'accueil), à travailler dans le secteur informel ou à créer leur propre entreprise. Ainsi, même si le taux d'activité des femmes immigrées, âgées de 15 à 65 ans reste inférieur à celui des autres françaises, il a progressé fortement de 36 % en 1990 à 53,2 % en 2002. Elles sont plus nombreuses que les françaises à créer leur propre entreprise, mais se trouvent souvent cantonnées dans les services de soin ou de maison.

L'analyse des parcours des femmes immigrées

Depuis les années 70, a montré que travailler durablement pour elles dépend de leur niveau d'études, de la maîtrise de la langue, de la situation de famille, du contexte économique, du motif de la migration, mais surtout du pays d'origine. Les migrantes de l'intérieur de l'Europe obtiennent plus d'emplois, surtout moins précaires que les Nord-Africaines. Parmi ces dernières, ce sont les Algériennes qui ont le taux d'activité le plus important. Ce sont en majorité des places d'employées (52 %) que les femmes immigrées occupent. Mais la précarité de l'emploi est plus fréquente chez les immigrées que chez les autres femmes, et les Nord-africaines en sont les plus victimes. Temps partiel pour 41% d'entre elles contre 34 % chez les non-immigrées. Le chômage suit le même schéma, mais diminue lorsque le niveau d'étude augmente. Il est à remarquer que les jeunes femmes sont plus touchées que les plus âgées et que les immigrées d'Afrique sont davantage au chômage que celles venant d'Asie ou d'Europe.

Un apport non-négligeable à l'économie de leurs pays d'origine.

Les transferts des salaires des travailleurs émigrés contribuent de manière substantielle aux recettes en devises et sont un complément majeur au produit intérieur brut. Ainsi en 2000 ces envois de fonds ont fait accroître de plus de 10 % le PIB de la Jordanie, ont ralenti en Egypte et en Israël la progression du déficit, représentent au Maroc en janvier 2002 le double des recettes du tourisme. Seule la Turquie voit une baisse de 45 % sur 5 trimestres des transferts des travailleurs émigrés.

Il est un autre apport financier, mais celui-là contraint, des femmes migrantes à l'économie de leur pays et à l'économie criminelle internationale, celui de la prostitution, de la traite des femmes. En Italie, les étrangères sont la moitié des 50 000 prostituées ; la police estime qu'elles rapportent 50 millions d'euro par an. En France, la moitié des prostituées serait aussi des étrangères et engendrerait un chiffre d'affaires annuel évalué à 1,5 milliards d'euro.

Un réseau Bulgare à Nice, a récolté plus de 30 000 euros qu'il a rapatrié par mandats postaux en Bulgarie et réinvesti dans l'immobilier. Ces réseaux mafieux en retirent des sommes colossales de l'ordre de plusieurs milliards d'euros par an qu'ils placent dans les paradis fiscaux où le réinvestissent dans leur pays d'origine, dans des entreprises, ou l'immobilier. Ils incitent ainsi ces pays à fermer les yeux sur la traite de femmes et à vouloir régulariser ce trafic pour ces dividendes dans leur PIB....

Mais le rôle économique des migrantes ne se réduit pas à leur apport financier.

Elles sont porteuses de développement durable, de formation, de transfert de technologie via les projets associatifs, de transformation de leur société d'origine et de leur société d'accueil. De même, par leur travail domestique elles assurent la reproduction de la force de travail dans le pays d'accueil, la leur d'abord, celle de leur conjoint, de leur famille, et la formation de leurs enfants.

Les migrantes ont créé en France, dès les années 70 des associations (groupe femmes algériennes, collectives femmes immigrées, collectif des femmes du Maghreb, les Yeux Ouverts, les nanas beurs, etc...) qui se sont multipliées pour construire des solidarités entre ici et là-bas, au carrefour entre les luttes féministes et les mouvements de l'immigration.

Les ONGs de femmes ont aussi créé des réseaux euroméditerranéens de femmes dans la vie économique et pour le développement durable. Il existe en France de nombreuses associations de ressortissants très actives, qui souvent soutiennent des projets de développement dans leurs pays d'origine, pour développer la création économique, l'épargne, le crédit, l'accès à la terre ou à la formation des femmes. De même beaucoup d'associations luttent pour les droits des femmes (association des sans papiers, Marche mondiale des femmes, etc...) notamment celui de l'accès aux richesses et au travail et au droit de libre circulation. Aucune statistique officielle ne traduit l'apport majeur de ces actions de développement. Comme souvent, le travail des femmes reste invisible et non comptabilisé dans les budgets officiels. Il est vrai que ce serait difficile à chiffrer tellement l'impact de ces actions est à très long terme. Quand on redonne confiance à une femme en ses capacités, c'est souvent tout un groupe familial et social que l'on touche et qui va pouvoir sur plusieurs générations développer les capacités révélées.

Reconnaissons la valeur de leur travail et de leur parole, rendons visible leur apport économique et culturel. Elles sont nos égales, traitons les avec le même respect que nous désirons pour nous : une guerre, une crise économique, un futur désespérant et nous sommes tous et toutes des migrants potentiels....

2 - Une loi contre le port du voile

Nous nous prononçons pour une loi contre le port du voile, dans le cadre de la protection de l'enfance et des droits des femmes. Il est urgent de réagir!

Défendre une loi contre le port du voile, ce n'est pas s'attaquer aux religions !

Contrairement à ce que certains prétendent, accepter le port du voile ce n'est pas respecter l'Islam mais c'est soutenir une lecture particulièrement sexiste et intégriste du Coran.

Le voile est un DANGER pour les femmes issues de l'immigration, mais aussi pour toutes les autres parce qu'il constitue le signe d'une ségrégation. Il vise à faire intérioriser aux filles et aux femmes qu'elles sont des êtres humains inférieurs coupables d'inspirer le désir aux hommes.

Dès l'enfance, le port du voile atteint l'intégrité physique des filles, véhicule une image dégradante de la féminité et met en cause la constitution même d'une identité féminine.

Il est dangereux pour les filles comme pour les garçons de diaboliser le corps des femmes. **Une telle attitude conduit à supprimer la pensée même du droit à la liberté sexuelle pour les femmes comme pour les hommes.**

Aujourd'hui déjà bien des filles n'ont plus la liberté de s'habiller comme elles le souhaitent. Si nous laissons cette régression s'installer nous risquons d'encourager le passage de l'insulte à la violence sexiste.

De plus, rappelons nous que 80% des agressions sexuelles sur des enfants et des femmes sont commises par des proches dans les familles ou par des hommes connus des victimes. **Le voile ne préserve donc d'aucun danger !**

L'expérience douloureuse des femmes de nombreux pays de notre planète montre qu'il s'agit pour les tenant du voile de barrer la route à toute volonté d'émancipation pour les femmes.

Interdire le voile constitue le premier pas vers une éducation non sexiste. Il s'agit d'une mesure de protection de l'enfance.

Nous refusons des relations entre les garçons et les filles qui ne fonctionneraient que sur l'interdit, la séparation et non sur le vivre ensemble.

Un autre monde est possible, un monde de respect et d'égalité entre les femmes et les hommes, un monde de liberté pour toutes et pour tous. C'est notre choix !

Contacts : Ernestine Ronai : eronai@cg93.fr (06 03 72 60 52)/Emmanuelle PIET : piturria@cg93.fr
Henriette Zoughebi : henriette.zoughebi@wanadoo.fr

3 – « Les féministes se dévoilent »

Nous qui nous réclamons du mouvement féministe et y participons, parfois depuis les années soixante dix, nous voyons dans la querelle du voile un symptôme de régression à l'œuvre dans notre société.

Tout notre combat a contribué à faire reculer la coutume qui opprime le plus faible au profit de la loi qui le libère. Interdits sur la liberté de disposer de son corps, viol, inceste, violences conjugales, excision... faisaient et font partie de la tradition millénaire de domination des hommes sur les femmes. Les lois conquises, sur l'avortement, le viol, la parité... - ont gagné du terrain sur la violence et l'obscurantisme.

Et voilà qu'une nuée de voiles exhibée par des adolescentes, qui font consciemment ou pas le jeu des intégristes, remet en cause les principes fondateurs de la République et en même temps les acquis de notre mouvement.

Par quel enchaînement de démissions et de lâchetés en sommes nous arrivés là ? Comment peut-on en effet confondre soumission volontaire et libre choix, tolérance et absence de tout interdit, respect des cultures et complaisance à la barbarie ?

Il n'y a pas à tergiverser.

Le voile est humiliant pour les femmes qu'il assigne à une place de proie et pour les hommes qu'il assimile à des prédateurs.

Le voile est une trahison pour toutes les musulmanes qui ici et ailleurs se sont battues pour ne plus le porter.

Le voile est le signe que le patriarcat, que l'on croyait bien fatigué, renaît de ses cendres sous sa forme la plus rétrograde et virulente : l'islamisme radical. Celui-ci rencontre le soutien complaisant de ceux qui naguère fustigeaient « l'opium du peuple » : une grande partie de l'extrême gauche, des mouvements altermondialistes et même de certaines « féministes »... Sans compter bien sûr celui des Eglises, trop heureuses de pouvoir soutenir une offensive anti-laïque.

Le voile est un test : déjà sont remis en question, ici et là, la mixité des classes et celle des heures de piscine, les programmes scolaires, la neutralité du service public hospitalier, judiciaire ou universitaire. Accepter le voile, c'est ouvrir la porte à d'autres demandes et d'autres surenchères.

Le voile démontre que les acquis sont toujours fragiles et que le combat et la réflexion féministes, loin d'être dépassés, sont plus que jamais actuels. La lutte exemplaire des « Ni putes , ni soumises » est là pour le rappeler.

Nous sommes sensibles aux difficultés rencontrées par les jeunes filles issues de l'immigration. Seule une loi les protégera de la contrainte du voile : celles qui le refusent et celles qui y voient le seul moyen de se

soustraire aux agressions machistes. Seule une loi soutiendra les paroles des musulmans laïcs alliés de la République et dissociera l'islam de ses dérivés les plus archaïques.

Des féministes de la première heure : Catherine Deudon , auteure de « Un Mouvement à soi. Images du Mouvement des femmes »(Syllepse) –Liliane Kandel, coauteure de « Chroniques du sexisme ordinaire » publiées sous la direction de Simone de Beauvoir dans *Les Temps Modernes* (Le Seuil) - Annie Sugier, présidente de la Ligue internationale du droit des femmes-et Anne Zelensky, présidente de la Ligue du droit des femmes, cofondée avec Simone de Beauvoir, auteures de « Histoires du MLF »(Calmann Levy.)

Contact : Ligue du droit des Femmes, téléphone : 01 45 85 11 37

4 - Appel des femmes à Monsieur Jacques Chirac, président de la République , paru dans Le Monde du 9 décembre

Dans quelques semaines, la commission Stasi rendra son avis sur la question du port du voile à l'école. A cette occasion la classe politique devra se déterminer sur l'opportunité d'une loi.

En tant que garant de la Constitution, nous vous demandons solennellement, qu'au delà du principe de laïcité auquel nous sommes toutes profondément attachées, vous défendiez avec la plus grande intransigeance le principe d'égalité des sexes. Principe inscrit dans le préambule de la Constitution et pour lequel les femmes de ce pays se sont battues et se battent encore. Accepter le voile islamique à l'École et dans l'administration publique, c'est légitimer un symbole visible de la soumission de la femme dans les lieux où l'Etat doit être garant d'une stricte égalité entre les sexes. Le voile islamique nous renvoie toutes, musulmanes et non musulmanes, à un statut inférieur de la femme qui est intolérable. Toute complaisance à cet égard serait perçue par chaque femme de ce pays comme une atteinte personnelle à sa dignité et à sa liberté.

En conséquence nous demandons une loi qui apporte une clarification précise par rapport aux textes existant (loi de 1905 et arrêté du Conseil d'Etat de 1989) qui sont trop souvent source d'interprétation et de confusion. Cette loi ne doit pas seulement réaffirmer le principe de laïcité en interdisant les signes visibles religieux dans l'espace public, mais doit également énoncer clairement le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Par ailleurs réaffirmer ces principes à l'intérieur d'une loi ne peut être que la première étape d'un projet global d'intégration mis en place par le gouvernement et qui rassemble les citoyens de ce pays quelle que soit leur confession et leur origine autour des mêmes valeurs démocratiques et républicaines.

Nous sommes sûres, Monsieur le Président que vous ne pouvez pas rester insensible à la cause des femmes des quartiers qui dénoncent aujourd'hui la dégradation de leur condition de vie et la régression de leur statut. Leur combat est également le nôtre, tout comme le combat pour la défense des femmes est celui de tous les démocrates.

Nous toutes citoyennes de ce pays attendons de la République un symbole fort pour défendre nos droits et de vous Monsieur le Président un soutien indéfectible à notre cause légitime.

Sinon l'égalité et la laïcité ne seraient que des mots creux.

Signatures à envoyer avant mardi à cette adresse :
mailto:colombani.mf@wanadoo.fr>colombani.mf@wanadoo.fr 4 –

5 - INVITATION au débat : La laïcité et les Autres

Citoyennes des Deux Rives a le plaisir de vous inviter à une rencontre autour du thème : : La laïcité et les Autres, Le 13 décembre 2003 à 15h00

FIAP, 30 rue Cabanis Paris 14ème, (métro Glacière)

- 15h10, Sama Aouidha Centre des Eudes Féministes, Jérusalem
- 15h30, Huda Aldin Arazak, ancienne journaliste irakienne
- 15h50, Michèle Sibony, Union Juive Française pour la Paix
- 16h30, Hichem Abdessamad, FTCT
- 17h00, Débat
- 18h00 PausePossibilité de restauration sur place (merci de réserver
- 20h00, Présentation de L'Occident et les autres •

Avec la participation de

- Souheyr Belhassen, Ligue tunisienne des droits de l'Homme
- Madelaine Mukamabano, RFI / France Culture
- Driss El Yezami, FIDH•

En présence de Mohamed Harbi, Jean Chesnaux et Sophie Bessis

" Dans ce monde brouillé par la rapidité des mutations qui alimentent les peurs des uns, les frustrations et les aspirations des autres et les incertitudes de tous, chacun tente de trouver ou de retrouver des repères en rebâtissant des mythes ou en se construisant de nouvelles citadelles. En contraignant chacun à reconnaître l'existence de l'autre, le rétrécissement du monde a également sophistiqué les formes de sa négation ou de sa diabolisation. Jamais les constructions identitaires antagoniques n'ont connu de tels succès, en se nourrissant les unes des autres. Les mondes qui se partagent inégalement une planète de plus en plus ouverte s'affrontent et se rencontrent à la fois, se redéfinissent les uns contre les autres tout en s'imbriquant de plus en plus les uns dans les autres. Quelque chose pourra-t-il naître de ces fantasmes croisés, de ces haines réchauffées, de ces actuelles des relations humaines ? " Sophie Bessis " L'Occident et les autres " La Découverte, p. 232

6 - Solidarité avec Radhia Nasraoui

Déclaration de l'Association tunisienne des femmes démocrates

L'avocate et militante des droits humains Radhia Nasraoui, à son 45ème jour de grève de la faim, est toujours déterminée à poursuivre son action pour la défense de ses droits :

- En tant que militante, elle exige la levée du contrôle policier sur ses communications, sur ses déplacements et sur son domicile, l'arrêt des pressions sur les membres de sa famille allant jusqu'à la priver d'emploi.
- En tant qu'avocate, elle réclame la cessation de toute violation de son cabinet et ainsi que la récupération des dossiers et matériels qui ont été dérobés lors des différentes incursions, la fin des intimidations sur ses clients.
- En tant que citoyenne, elle demande le respect de sa dignité et de son intégrité, la liberté d'expression et de circulation, l'instruction des plaintes qu'elle a déposées auprès des tribunaux.

L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates exprime son soutien à Radhia Nasraoui pour l'ensemble de ses revendications légitimes et considère que son action s'inscrit dans le combat global pour le respect des droits humains.

L'ATFD considère que le choix de la grève de la faim comme forme d'action témoigne de l'impasse dans laquelle l'ont acculé les autorités qui ont répondu par le mutisme et la poursuite des pratiques coercitives face à ses différentes plaintes et revendications.

L'ATFD juge que la lutte contre la répression nécessite la mobilisation de toutes les forces démocratiques et appelle celles-ci à se joindre à elle pour convaincre Radhia Nasraoui que la meilleure réponse aux dénégations et au mépris officiel de son droit à la vie est la préservation de sa santé et de ses énergies afin de continuer à s'investir ensemble dans le combat en faveur de la démocratie et des libertés.

P. Association Tunisienne des Femmes Démocrates

La Présidente

Héla Abdeljaoued

Téléphone : 216 71 794 131 Fax : 216 71 799 225 Email : atfd@planet.tn

7 - Sérénade Chafik : Répudiation, Femme et mère en Égypte : loin des splendeurs pharaoniques, la terrible réalité. Michel Lafon, 2003 (Témoignage) 20Euros

Il faut acheter, lire et faire lire le livre de Sérénade Chafik car c'est un témoignage de vie, bouleversant et émouvant mais c'est aussi un récit de combat, au sens profondément féministe et politique.

C'est un sacré pari de faire découvrir en France aux lecteurs et lectrices, à travers son histoire et celle de sa fille Laïla, la réalité du scandale absolu de l'excision. Car c'est un fait méconnu, dérangeant, incroyable : la quasi totalité des femmes est excisée en Égypte et cette pratique, loin de diminuer, trouve aujourd'hui des soutiens dans tous les milieux.

Au cours d'un récit captivant et poignant, on approche de l'intérieur presque 40 ans d'histoire et de la vie quotidienne des femmes égyptiennes, leur assignation à être de perpétuelles mineures mais aussi leurs espoirs et leurs luttes.

On découvre également les compromis dangereux entre les mouvements d'opposition de gauche et les fondamentalistes musulmans, ces alliances contre nature toujours faites sur le dos des femmes. On s'indigne enfin des effets pervers sur la vie d'une petite fille de l'application sur le sol français de lois égyptiennes scandaleuses, conséquence d'accords bilatéraux rédigés au nom d'intérêts supérieurs c'est à dire stratégiques ou économiques.

Un livre à découvrir et à partager : nous n'avons pas souvent entre les mains un ouvrage émouvant et facile à lire et qui se prête aussi bien aux échanges et au débat du côté des filles et avec les garçons.

COMITÉ DE SOUTIEN A SÉRÉNADE ET LAÏLA

Collectif « Encore Elles ! » (MFPPF, ANCIC, AC!, Collectif « Égalité?Mixité » UD CGT 44, GASPROM ASTI, G10Solidaires, École Émancipée, LCR, les Alternatifs), LDH, COLIF, Femmes Solidaires, UD CGT 44, SUD Caisse d'Épargne, les Verts, SUD Éducation Pays de la Loire, CNL, St Herblain Autrement, SNUipp, FSU 44, Le Nid 44, PCF, MRAP, SMG44, Fédération PS 44, La Luna (collectif de plasticiennes), Collectif national « Femmes/Mixité » CGT, D'une Rive à l'Autre, association "Les Filles"

8 - N° 35 Les Cahiers du Genre – La violence, les mots, le corps

A l'occasion de la sortie du n°35 (novembre 2003) des Cahiers du Genre

La violence, les mots, le corps Coordonné par Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Helena Hirata, Danièle Senotier, La revue organise une réunion-débat le vendredi 9 janvier 2004, de 14 h à 17 h à l'Iresco 59 rue Pouchet 75017 Paris, métro Brochant ou Guy Moquet Bus 66, arrêt La Jonquière

Sommaire du numéro

Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Helena Hirata, Danièle Senotier : Introduction

Françoise Héritier : Quels fondements de la violence?

Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Maryse Jaspard : Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête ENVEFF

Marylène Lieber : La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français

Corinne Lanzarini : Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale

Michèle Salmona : Des paysannes en France: violences, ruses et résistances

Marie Pezé : Corps et travail

Claudia de Gasparo : Harcèlement moral et sexuel: une approche sociologique

Enquête : Maria Bernardete Ferreira de Macêdo : Femmes de ménage et veilleurs de nuit : une approche sexuée du travail précaire dans un hôtel en France

Hors-champ : Dominique Memmi : Une situation sans issues? Maîtres et domestiques dans le cinéma anglais et français

Contact : Secrétariat de rédaction: Danièle Senotier

Cahiers du Genre IRESKO-CNRS 59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17

Mél: senotier@iresko.fr - Tél. 01 40 25 11 65

<http://www.iresko.fr/revues/cahiers_du_genre>http://www.iresko.fr/revues/cahiers_du_genre